

RCS : BEZIERS  
Code greffe : 3402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BEZIERS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1993 B 00391  
Numéro SIREN : 392 322 343  
Nom ou dénomination : ANGELOTTI AMENAGEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 08/08/2018 sous le numéro de dépôt 5372

1

**BILAN - ACTIF**

93 B 391  
2018 B 5372

Désignation de l'entreprise : <b>SASU ANGELOTTI AMENAGEMENT</b>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <b>12</b>		
Adresse de l'entreprise <b>180 RUE DE LA GINIESSE</b>		34500 <b>BEZIERS</b>		
Durée de l'exercice précédent* <b>12</b>		<b>08 AOUT 2018</b>		
Numéro SIRET* <b>3 9 2 3 2 2 3 4 3 0 0 0 4 8</b>		Néant <input type="checkbox"/>		
		Exercice N clos le, <b>13 11 22 01 17</b>		
		N-1 <b>13 11 22 01 16</b>		
		Brut <b>1</b>		
		Amortissements, provisions <b>2</b>		
		Net <b>3</b>		
		Net <b>4</b>		
Capital souscrit non appelé (I) <b>AA</b>				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * <b>AB</b>	<b>AC</b>		
	Frais de développement * <b>CX</b>	<b>CQ</b>		
	Concessions, brevets et droits similaires <b>AF</b>	<b>AG</b>	7 138	7 138
	Fonds commercial (1) <b>AH</b>	<b>AI</b>	375 000	375 000
	Autres immobilisations incorporelles <b>AJ</b>	<b>AK</b>		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles <b>AL</b>	<b>AM</b>		
	Terrains <b>AN</b>	<b>AO</b>		
	Constructions <b>AP</b>	<b>AQ</b>	125 646	115 828
	Installations techniques, matériel et outillage industriels <b>AR</b>	<b>AS</b>		
	Autres immobilisations corporelles <b>AT</b>	<b>AU</b>	979 652	577 268
Immobilisations en cours <b>AV</b>	<b>AW</b>	6 450	6 450	
Avances et acomptes <b>AX</b>	<b>AY</b>			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (I)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence <b>CS</b>	<b>CT</b>		
	Autres participations <b>CU</b>	<b>CV</b>	3 243 385	510
	Créances rattachées à des participations <b>BB</b>	<b>BC</b>		
	Autres titres immobilisés <b>BD</b>	<b>BE</b>		
	Prêts <b>BF</b>	<b>BG</b>		
Autres immobilisations financières* <b>BH</b>	<b>BI</b>	15 464	15 464	
<b>TOTAL (II) <b>BJ</b></b>	<b>BK</b>	4 752 735	200 745	
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements <b>BL</b>	<b>BM</b>		
	En cours de production de biens <b>BN</b>	<b>BO</b>	6 627 236	6 627 236
	En cours de production de services <b>BP</b>	<b>BQ</b>		
	Produits intermédiaires et finis <b>BR</b>	<b>BS</b>	23 355 082	395 041
	Marchandises <b>BT</b>	<b>BU</b>		
	Avances et acomptes versés sur commandes <b>BV</b>	<b>BW</b>	1 013 151	1 013 151
	Créances <b>BX</b>	<b>BY</b>	4 437 895	4 437 895
	Autres créances (3) <b>BZ</b>	<b>CA</b>	15 221 981	15 221 981
	Capital souscrit et appelé, non versé <b>CB</b>	<b>CC</b>		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : ..... ) <b>CD</b>	<b>CE</b>	720 000
Disponibilités <b>CF</b>		<b>CG</b>	8 375 975	8 375 975
Charges constatées d'avance (3)* <b>CH</b>		<b>CI</b>	61 594	61 594
<b>TOTAL (III) <b>CJ</b></b>	<b>CK</b>	59 812 914	395 041	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) <b>CW</b>			
	Primes de remboursement des obligations (V) <b>CM</b>			
	Ecart de conversion actif* (VI) <b>CN</b>			
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) <b>CO</b></b>	<b>IA</b>	64 565 649	1 095 786
Renvois : (1) Dont droit au bail	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	<b>CP</b>	15 464	
Clause de réserve de propriété :*		(3) Part à plus d'un an :	<b>CR</b>	
Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

SASU ANGELOTTI AMENAGEMENT

180 RUE DE LA GINIESSE

34500 BEZIERS

## COMPTES ANNUELS

*Copie conforme à l'original*

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal line with a large loop on the left side and a vertical stroke on the right.

**AXYLIS CONSEIL**  
6 MAIL PH LAMOUR CS 110054  
PARC LE MONESTIE  
34760 BOUJAN SUR LIBRON  
04 67 30 48 30

Désignation de l'entreprise : SASU ANGELOTTI AMENAGEMENT

Néant  \*

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....3...0.4.0....8.0.0.....)	DA	3 040 800	3 040 800	3 040 800
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	12 852 844	12 852 844	12 852 844
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	304 080	304 080	304 080
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )	DF	2 449	2 449	2 449
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )	DG	7 483 564	7 483 564	7 483 564
	Report à nouveau	DH	3 639 699	3 639 699	3 639 699
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	4 229 081	1 051 665	1 051 665
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	31 552 518	28 375 102	28 375 102
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
<b>TOTAL (II)</b>		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	54 138		
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR	54 138		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	6 393 979	11 568 671	11 568 671
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> ÉI )	DV	13 822 184	11 786 027	11 786 027
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	146 821	244 020	244 020
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	9 572 066	11 685 984	11 685 984
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 849 717	915 013	915 013
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	3 440	9 762	9 762
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	75 000		
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	31 863 208	36 209 478	36 209 478	
<b>Ecart de conversion passif * (V)</b>	ED				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	63 469 864	64 584 580	64 584 580	
RENOVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	31 254 171	35 203 256	35 203 256	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	5 406 487	10 373 227	10 373 227	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SASU ANGELOTTI AMENAGEMENT

Néant  \*

		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB	FC			
	Production vendue	{ biens* services*	FD	25 947 426	FE	FF	25 947 426	21 559 403
			FG	2 532 380	FH	FI	2 532 380	1 118 039
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	28 479 806	FK	FL	28 479 806	22 677 442	
	Production stockée*				FM	(7 869 438)	(3 837 981)	
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	585 323	661 122	
	Autres produits (1) (11)				FQ	7 312	8 058	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>					FR	21 203 003	19 508 641
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS			
	Variation de stock (marchandises)*				FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	6 318 289	14 094 817	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	7 365 426	1 477 314	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	209 125	139 083	
	Salaires et traitements*				FY	1 935 845	1 531 404	
	Charges sociales (10)				FZ	908 263	692 701	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*		GA	82 409	77 821	
			- dotations aux provisions		GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*	GC	395 041	361 235			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD	54 138					
	Autres charges (12)	GE	277 555	183 551				
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>					GF	17 546 090	18 557 925	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>					GG	3 656 913	950 715	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH	408 079	363 451	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI	46 002	100 722	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	1 407 326	381 379		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	3 054	3 642		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	350 000	375		
	Différences positives de change			GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO				
<b>Total des produits financiers (V)</b>					GP	1 760 379	385 396	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ	510			
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	192 639	169 646		
	Différences négatives de change			GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT				
<b>Total des charges financières (VI)</b>					GU	193 149	169 646	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>					GV	1 567 230	215 750	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>					GW	5 586 220	1 429 194	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

**4** **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : <b>SASU ANGELOTTI AMENAGEMENT</b>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	19 284	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	4 083	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	19 284	4 083
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	3 968	263
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	16 000	15 859
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	19 968	16 122
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	(685)	(12 039)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	1 356 454	365 490
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	23 390 745	20 261 570
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	19 161 663	19 209 905
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	4 229 081	1 051 665
<b>RENVIS</b>	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP	
		- Crédit bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	224 088	195 458
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives <b>A6</b> obligatoires <b>A9</b>				
(7) <b>Détail des produits et charges exceptionnels</b> (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
CHARGES ET PRODUITS SUR OP DE GESTION		3 968	19 284	
CESSION IMMO FINANCIERES		16 000		
(8) <b>Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :</b>		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT**

QUADRATUS Informatique

## ANNEXE

### SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	6
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	6
<b>- REGLES ET METHODES COMPTABLES</b>	
Principes et conventions générales	6
Permanence ou changement de méthodes	6
Informations générales complémentaires	7
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN</b>	
Etat des immobilisations	7
Etat des amortissements	8
Etat des provisions	8
Etat des échéances des créances et des dettes	9
Composition du capital social	9
Fonds commercial	9
Evaluation des immobilisations corporelles	9
Evaluation des amortissements	10
Evaluations des produits et en cours	10
Dépréciation des stocks et en cours	10
Evaluation des créances et des dettes	10
Dépréciation des créances	10
Disponibilités en Euros	10
Produits à recevoir	11
Charges à payer	11
Charges et produits constatés d'avance	11
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	12
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT</b>	
Ventilation de l'effectif moyen	12
<b>- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS</b>	
Dettes garanties par des sûretés réelles	12
Montant des engagements financiers	12
Engagement en matière de pensions et retraites	13
Liste des filiales et participations (modèle simplifié >50)	14

NA = Non Applicable NS = Non significative

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 63 469 863.96 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 28 479 805.95 Euros et dégageant un bénéfice de 4 229 081.49 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### **FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

NEANT

### **EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

NEANT

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

**Informations générales complémentaires**

NEANT

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	382 138		
<b>TOTAL</b>	<b>382 138</b>		
Constructions sur sol d'autrui	125 646		
Installations générales agencements aménagements divers	731 846		79 320
Matériel de transport	64 721		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	85 729		18 037
Immobilisations corporelles en cours	34 544		
<b>TOTAL</b>	<b>1 042 485</b>		<b>97 357</b>
Autres participations	2 828 895		430 490
Prêts, autres immobilisations financières	15 298		167
<b>TOTAL</b>	<b>2 844 193</b>		<b>430 657</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>4 268 816</b>		<b>528 014</b>

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			382 138	382 138
<b>TOTAL</b>			<b>382 138</b>	<b>382 138</b>
Constructions sur sol d'autrui			125 646	125 646
Installations générales agencements aménagements divers		0	811 165	811 165
Matériel de transport			64 721	64 721
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		0	103 766	103 766
Immobilisations corporelles en cours		28 094	6 450	6 450
<b>TOTAL</b>		<b>28 094</b>	<b>1 111 747</b>	<b>1 111 747</b>
Autres participations		16 000	3 243 385	3 243 385
Prêts, autres immobilisations financières		0	15 464	15 464
<b>TOTAL</b>		<b>16 000</b>	<b>3 258 849</b>	<b>3 258 849</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>44 095</b>	<b>4 752 735</b>	<b>4 752 735</b>

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles <b>TOTAL</b>	7 138			7 138
Constructions sur sol d'autrui	107 027	8 801		115 828
Installations générales agencements aménagements divers	399 690	56 337	0	456 028
Matériel de transport	40 147	12 946		53 093
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	63 823	4 325	0	68 148
<b>TOTAL</b>	<b>610 687</b>	<b>82 409</b>	<b>0</b>	<b>693 097</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>617 826</b>	<b>82 409</b>	<b>0</b>	<b>700 235</b>

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol d'autrui	8 801				
Instal.générales agenc.aménag.divers	56 337				
Matériel de transport	12 946				
Matériel de bureau informatique mobilier	4 325				
<b>TOTAL</b>	<b>82 409</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>82 409</b>				

### Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges		54 138			54 138
<b>TOTAL</b>		<b>54 138</b>			<b>54 138</b>

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	350 000	510	350 000		510
Sur stocks et en cours	361 235	395 041	361 235		395 041
<b>TOTAL</b>	<b>711 235</b>	<b>395 551</b>	<b>711 235</b>		<b>395 551</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>711 235</b>	<b>449 689</b>	<b>711 235</b>		<b>449 689</b>
<b>Dont dotations et reprises d'exploitation financières</b>		<b>449 179</b>	<b>361 235</b>		
		<b>510</b>	<b>350 000</b>		

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

### Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	15 464	15 464	
Autres créances clients	4 437 895	4 437 895	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 582 989	1 582 989	
Groupe et associés	13 608 866	13 608 866	
Débiteurs divers	30 126	30 126	
Charges constatées d'avance	61 594	61 594	
<b>TOTAL</b>	<b>19 736 934</b>	<b>19 736 934</b>	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	5 406 487	5 406 487		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	987 492	378 455	609 037	
Emprunts et dettes financières divers	231	231		
Fournisseurs et comptes rattachés	9 572 066	9 572 066		
Personnel et comptes rattachés	197 222	197 222		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	337 194	337 194		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 190 576	1 190 576		
Autres impôts taxes et assimilés	124 724	124 724		
Groupe et associés	13 821 953	13 821 953		
Autres dettes	3 440	3 440		
Produits constatés d'avance	75 000	75 000		
<b>TOTAL</b>	<b>31 716 386</b>	<b>31 107 350</b>	<b>609 037</b>	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	148 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	354 475			

### Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	200.0000	10 000	5 204		15 204

### Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FDC			360 000	360 000	
Total			360 000	360 000	

### Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

### **Evaluation des amortissements**

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	L	25 ans
Agencements et aménagements	L	8 ET 10 ans
Installations techniques		
Matériels et outillages		
Matériel de transport		
Matériel de bureau	L	3 ans
Mobilier	L	5 ET 10 ans
Logiciel	L	3 ET 5 ANS

### **Evaluation des produits et en cours**

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

### **Dépréciation des stocks**

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

### **Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### **Dépréciation des créances**

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

### **Disponibilités en Euros**

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

### **Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	1 500 086
Disponibilités	683
Total	1 500 769

### **Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	231
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 088 509
Dettes fiscales et sociales	422 114
Total	6 510 853

### **Charges et produits constatés d'avance**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	61 594
Total	61 594
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	75 000
Total	75 000

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

### Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Créances clients et comptes rattachés		1 482 548	
Autres créances		13 221 539	
Emprunts et dettes financières diverses		13 842 174	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		2 306 097	

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

#### Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	8
Employés	35
Total	43

### - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

#### Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	987 723
Total	987 723

#### Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

##### Engagements donnés

Avals et cautions	11 740 579
Total (1)	11 740 579
(1) Dont concernant les filiales	11 740 579

Engagements donnés autorisés 63 504 214 €

Engagements donnés utilisés 11 740 579 €

##### Engagements reçus

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Avals cautions accordés	1 079 102
Total	1 079 102

Engagements reçus autorisés 8 637 654 €

Engagements reçus utilisés 1 079 102 €

### Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.  
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.  
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

### Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	23 634
55 à 59 ans	6 à 10 ans	18 155
45 à 54 ans	11 à 20 ans	10 745
35 à 44 ans	21 à 30 ans	13 881
moins de 35 ans	plus de 30 ans	635
Engagement total		67 050

### Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 67 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over faible : 1 %
- taux d'inflation : 2 %
- taux d'actualisation : 5,09 %

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

**Liste des filiales et participations**

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
<b>A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations</b>			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- SAS ANGELOTTI AMENAGEMENT DEVELOP	2 932 911	100.00	487 966
- EURL ANGELOTTI TRANSACTION	36 152	100.00	23 170
- SAS SOLEIL D'OC AMENAGEMENT	1 099 743	100.00	10 464-
- SNC LES TERRASSES DE MILHAUD	150 006	88.00	149 006
- SAS LE CANIGO	409 354	75.00	312 760
- SAS PORT ALIZES	166 913-	75.00	169 592-
- SNC COLOMBIERS AMENAGEMENT	180 508	70.00	179 508
- SAS SAINT NAZAIRE AMENAGEMENT	50 239-	64.00	5 052-
- SAS GRAGNAGUE AMENAGEMENT	411 958	60.00	523 939
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- SEP LE PECH DE LA CROUZETTE	75 638	50.00	75 638
- SARL DETER	6 336-	50.00	18 035-
- SARL FONCIERE DU LITTORAL	10 693	50.00	2 032-
- SAS MAS LOMBARD AMENAGEMENT	40 776	50.00	3 828-
- SASU ILA	9 517-	50.00	5 514-
- SAS EKO AMENAGEMENT	44 191-	50.00	5 379-
- SEP L'AMIRAL		50.00	
- SAS SAINT DREZERY AMENAGEMENT	464 202	50.00	300 498
- SEP LES CIGALINES	490-	50.00	490-
- SEP LES JARDINS DE NAIS	987-	50.00	987-
- SNC LES VIGNES	156 922	50.00	155 922
- SEP LES COTEAUX DU LEVANT	28 635	50.00	28 635
- SAS AU DOMAINE DE L'OPERA		50.00	
- SEP DE LA CLASTRE	100 546	50.00	100 546
- SAS AM	1 031 693	50.00	1 052 280
- SNC LE CLOS MARIE	4 605-	49.00	5 602-
- SARL DOMAINE DES GARRIGUES	411 958	45.00	2 806-
- SAS FONT VIVE	168 328	40.00	76 549
- SCI LE 17	28 344-	40.00	30 344-
- SAS FONCIERE 66	1 094 287	37.50	935 554
- SAS POU DE LES COLOBRES	15 265-	37.50	8 341-
- SAS PEYRESTORTES AMENAGEMENT	445 498	37.50	304 195
- SAS LES JARDINS DE SERIGNAN	665 402	33.33	523 053
- SNC LE MOULIN	614-	33.33	1 514
- SNC ACTIPOLIS	1 964	33.33	1 364
- SARL MONTADY AMENAGEMENT	196 443	33.33	48 280
- SAS CHATEAU LE THOU		33.33	
- SAS PECH AURIOL	26 515	30.00	3 370-
- SAS LES BOIS DU RENARD	714 452	30.00	681 452
- SCI LE PATIO	4 707-	30.00	6 232-
- SAS SALEILLES AMENAGEMENT	20 205	25.50	5 817-
- SAS BEL AMI	727 825	25.00	670 630
- SAS MONTAGNAC AMENAGEMENT	61 162	25.00	70 796
<b>B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations</b>			

## **ANGELOTTI AMENAGEMENT**

Société par Actions Simplifiée

Capital social : 3 040 800 €

180 Rue de la Giniesse

34500 BEZIERS

RCS : BEZIERS 392 322 343

### **RAPPORT** **DU COMMISSAIRE AUX COMPTES** **SUR LES COMPTES ANNUELS** **Exercice clos le 31/12/2017**

SAS A2H AUDIT  
HARDTMEYER-HUC  
Commissaire aux Comptes  
Immeuble Espace 2B  
6 Mail Philippe Lamour  
**34760 BOUJAN SUR LIBRON**

Exercice clos le  
31 décembre 2017

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS

---

Aux Associés,

1- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ANGELOTTI AMENAGEMENT relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2- Fondement de l'opinion

2-1-Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2-2-Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er Janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### 3- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L 823-9 et R 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqué et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes et notamment en ce qui concerne :

- la valorisation et la dépréciation des titres de participation et des créances rattachées sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté des comptes,
- la valorisation et la dépréciation des stocks et des créances,
- ainsi que la pertinence des informations fournies en annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### 4- Vérification du rapport de gestion et autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiqués dans le rapport de gestion.

### 5- Responsabilité de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relative aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Exercice clos le  
31 décembre 2017

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

#### 6- Responsabilité du Commissaire aux Comptes relative à l'audit des comptes annuels

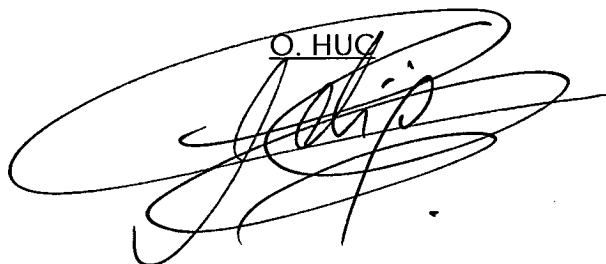
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaires aux comptes relative à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

BOUJAN SUR LIBRON,  
Le 8 Juin 2018

SAS A2H AUDIT - HARDTMEYER-HUC

O. HUC  


Exercice clos le  
31 décembre 2017

---

## ANNEXES

- DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
- COMPTES ANNUELS

---

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

**BILAN ACTIF**

ACTIF	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
Capital souscrit non appelé (I)						
<b>Immobilisations incorporelles</b>						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	7 138	7 138				
Fonds commercial (1)	375 000		375 000	375 000		
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes						
<b>Immobilisations corporelles</b>						
Terrains						
Constructions	125 646	115 828	9 818	18 619	8 801	47.27
Installations techniques, matériel et outillage						
Autres immobilisations corporelles	979 652	577 268	402 383	378 635	23 748	6.27
Immobilisations en cours	6 450		6 450	34 544	28 094	81.33
Avances et acomptes						
<b>Immobilisations financières (2)</b>						
Participations mises en équivalence						
Autres participations	3 243 385	510	3 242 875	2 478 895	763 980	30.82
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	15 464		15 464	15 298	167	1.09
<b>Total II</b>	<b>4 752 735</b>	<b>700 745</b>	<b>4 051 990</b>	<b>3 300 990</b>	<b>751 000</b>	<b>22.75</b>
<b>Stocks et en cours</b>						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens	6 627 236		6 627 236	4 087 004	2 540 232	62.15
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis	23 355 082	395 041	22 960 042	33 662 022	10 701 981	31.79
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes	1 013 151		1 013 151	1 060 120	46 968	4.43
<b>Créances (3)</b>						
Clients et comptes rattachés	4 437 895		4 437 895	2 760 995	1 676 900	60.74
Autres créances	15 221 981		15 221 981	14 432 651	789 330	5.47
Capital souscrit - appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	720 000		720 000	720 000		
Disponibilités	8 375 975		8 375 975	4 491 381	3 884 594	86.49
Charges constatées d'avance (3)	61 594		61 594	69 417	7 823	11.27
<b>Total III</b>	<b>59 812 914</b>	<b>395 041</b>	<b>59 417 874</b>	<b>61 283 589</b>	<b>1 865 715</b>	<b>3.04</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)						
Ecarts de conversion actif (VI)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>64 565 649</b>	<b>1 095 786</b>	<b>63 469 864</b>	<b>64 584 580</b>	<b>1 114 716</b>	<b>1.73</b>

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

15 464

**BILAN PASSIF**

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2017	12	31/12/2016	12	Euros	%
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital (Dont versé : 3 040 800)	3 040 800		3 040 800			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	12 852 844		12 852 844			
	Ecarts de réévaluation						
	<b>Réserves</b>						
	Réserve légale	304 080		304 080			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées	2 449		2 449			
	Autres réserves	7 483 564		7 483 564			
	Report à nouveau	3 639 699		3 639 699			
	<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	4 229 081		1 051 665		3 177 416	302.13
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
<b>Total I</b>	31 552 518		28 375 102		3 177 416	11.20	
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
<b>Total II</b>							
<b>PROVISIONS</b>	Provisions pour risques	54 138				54 138	
	Provisions pour charges						
	<b>Total III</b>	54 138				54 138	
<b>DETTES (I)</b>	<b>Dettes financières</b>						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	987 492		1 193 967		206 475	17.29
	Concours bancaires courants	5 406 487		10 374 704		4 968 217	47.89
	Emprunts et dettes financières diverses	13 822 184		11 786 027		2 036 157	17.28
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	146 821		244 020		97 199	39.83
	<b>Dettes d'exploitation</b>						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 572 066		11 685 984		2 113 918	18.09
	Dettes fiscales et sociales	1 849 717		915 013		934 704	102.15
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	3 440		9 762		6 322	64.76	
<b>Comptes de Régularisation</b>	Produits constatés d'avance (1)	75 000				75 000	
	<b>Total IV</b>	31 863 208		36 209 478		4 346 270	12.00
	Ecarts de conversion passif (V)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>		63 469 864		64 584 580		1 114 716	1.73

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

31 254 171 35 203 256

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens	25 947 426		25 947 426	21 559 403		4 388 023	20.35
Production vendue de services	2 532 380		2 532 380	1 118 039		1 414 341	126.50
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	<b>28 479 806</b>		<b>28 479 806</b>	<b>22 677 442</b>		<b>5 802 364</b>	<b>25.59</b>
Production stockée			7 869 438	3 837 981		4 031 457	105.04
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation						75 799	11.47
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			585 323	661 122		745	9.25
Autres produits			7 312	8 058			
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			<b>21 203 003</b>	<b>19 508 641</b>		<b>1 694 362</b>	<b>8.69</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			6 318 289	14 094 817		7 776 528	55.17
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			7 365 426	1 477 314		5 888 112	398.57
Impôts, taxes et versements assimilés			209 125	139 083		70 042	50.36
Salaires et traitements			1 935 845	1 531 404		404 441	26.41
Charges sociales			908 263	692 701		215 562	31.12
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			82 409	77 821		4 588	5.90
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			395 041	361 235		33 806	9.36
Dotations aux provisions			54 138			54 138	
Autres charges			277 555	183 551		94 004	51.21
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			<b>17 546 090</b>	<b>18 557 925</b>		<b>1 011 836</b>	<b>5.45</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			<b>3 656 913</b>	<b>950 715</b>		<b>2 706 198</b>	<b>284.65</b>
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			408 079	363 451		44 628	12.28
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			46 002	100 722		54 720	54.33

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs  
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2017	12	31/12/2016	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
Produits financiers de participations (3)	1 407 326		381 379		1 025 946	269.01
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	3 054		3 642		588	16.15
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	350 000		375		349 625	NS
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total V</b>	<b>1 760 379</b>		<b>385 396</b>		<b>1 374 983</b>	<b>356.77</b>
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	510				510	
Intérêts et charges assimilées (4)	192 639		169 646		22 994	13.55
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total VI</b>	<b>193 149</b>		<b>169 646</b>		<b>23 504</b>	<b>13.85</b>
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	<b>1 567 230</b>		<b>215 750</b>		<b>1 351 480</b>	<b>626.41</b>
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>5 586 220</b>		<b>1 429 194</b>		<b>4 157 026</b>	<b>290.87</b>
<b>Produits exceptionnels</b>						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	19 284				19 284	
Produits exceptionnels sur opérations en capital			4 083		4 083	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
<b>Total VII</b>	<b>19 284</b>		<b>4 083</b>		<b>15 201</b>	<b>372.33</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 968		263		3 705	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	16 000		15 859		141	0.89
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
<b>Total VIII</b>	<b>19 968</b>		<b>16 122</b>		<b>3 847</b>	<b>23.86</b>
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	<b>685</b>		<b>12 039</b>		<b>11 354</b>	<b>94.31</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	1 356 454		365 490		990 964	271.13
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>23 390 745</b>		<b>20 261 570</b>		<b>3 129 174</b>	<b>15.44</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>19 161 663</b>		<b>19 209 905</b>		<b>48 242</b>	<b>0.25</b>
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>	<b>4 229 081</b>		<b>1 051 665</b>		<b>3 177 416</b>	<b>302.13</b>

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier  
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

## ANNEXE

### SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	6
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	6
<b>- REGLES ET METHODES COMPTABLES</b>	
Principes et conventions générales	6
Permanence ou changement de méthodes	6
Informations générales complémentaires	7
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN</b>	
Etat des immobilisations	7
Etat des amortissements	8
Etat des provisions	8
Etat des échéances des créances et des dettes	9
Composition du capital social	9
Fonds commercial	9
Evaluation des immobilisations corporelles	9
Evaluation des amortissements	10
Evaluations des produits et en cours	10
Dépréciation des stocks et en cours	10
Evaluation des créances et des dettes	10
Dépréciation des créances	10
Disponibilités en Euros	10
Produits à recevoir	11
Charges à payer	11
Charges et produits constatés d'avance	11
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	12
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT</b>	
Ventilation de l'effectif moyen	12
<b>- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS</b>	
Dettes garanties par des sûretés réelles	12
Montant des engagements financiers	12
Engagement en matière de pensions et retraites	13
Liste des filiales et participations (modèle simplifié >50)	14

NA = Non Applicable NS = Non significative

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 63 469 863.96 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 28 479 805.95 Euros et dégageant un bénéfice de 4 229 081.49 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### **FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

NEANT

### **EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

NEANT

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

### Informations générales complémentaires

Au compte de résultat, les charges directes liées aux opérations d'aménagement figurent désormais au niveau de la ligne "Autres achats et charges externes" et non plus en "Achats de matières premières".

Ainsi, le poste "Autres achats et charges externes" est augmenté de 5 720 K€ et le poste "Achats de matières premières" est diminué d'autant.

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

#### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
<b>Autres postes d'immobilisations incorporelles</b>	<b>382 138</b>		
Constructions sur sol d'autrui	125 646		
Installations générales agencements aménagements divers	731 846		79 320
Matériel de transport	64 721		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	85 729		18 037
Immobilisations corporelles en cours	34 544		
<b>TOTAL</b>	<b>1 042 485</b>		<b>97 357</b>
Autres participations	2 828 895		430 490
Prêts, autres immobilisations financières	15 298		167
<b>TOTAL</b>	<b>2 844 193</b>		<b>430 657</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>4 268 816</b>		<b>528 014</b>

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
<b>Autres immobilisations incorporelles</b>	<b>TOTAL</b>		<b>382 138</b>	<b>382 138</b>
Constructions sur sol d'autrui			125 646	125 646
Installations générales agencements aménagements divers		0	811 165	811 165
Matériel de transport			64 721	64 721
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		0	103 766	103 766
Immobilisations corporelles en cours		28 094	6 450	6 450
<b>TOTAL</b>		<b>28 094</b>	<b>1 111 747</b>	<b>1 111 747</b>
Autres participations		16 000	3 243 385	3 243 385
Prêts, autres immobilisations financières		0	15 464	15 464
<b>TOTAL</b>		<b>16 000</b>	<b>3 258 849</b>	<b>3 258 849</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>44 095</b>	<b>4 752 735</b>	<b>4 752 735</b>

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	7 138			7 138
Constructions sur sol d'autrui	107 027	8 801		115 828
Installations générales agencements aménagements divers	399 690	56 337	0	456 028
Matériel de transport	40 147	12 946		53 093
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	63 823	4 325	0	68 148
TOTAL	610 687	82 409	0	693 097
TOTAL GENERAL	617 826	82 409	0	700 235

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol d'autrui	8 801				
Instal.générales agenc.aménag.divers	56 337				
Matériel de transport	12 946				
Matériel de bureau informatique mobilier	4 325				
TOTAL	82 409				
TOTAL GENERAL	82 409				

### Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges		54 138			54 138
TOTAL		54 138			54 138

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	350 000	510	350 000		510
Sur stocks et en cours	361 235	395 041	361 235		395 041
TOTAL	711 235	395 551	711 235		395 551
TOTAL GENERAL	711 235	449 689	711 235		449 689
Dont dotations et reprises d'exploitation financières		449 179 510	361 235 350 000		

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

**Etat des échéances des créances et des dettes**

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	15 464	15 464	
Autres créances clients	4 437 895	4 437 895	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 582 989	1 582 989	
Groupe et associés	13 608 866	13 608 866	
Débiteurs divers	30 126	30 126	
Charges constatées d'avance	61 594	61 594	
<b>TOTAL</b>	<b>19 736 934</b>	<b>19 736 934</b>	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	5 406 487	5 406 487		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	987 492	378 455	609 037	
Emprunts et dettes financières divers	231	231		
Fournisseurs et comptes rattachés	9 572 066	9 572 066		
Personnel et comptes rattachés	197 222	197 222		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	337 194	337 194		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 190 576	1 190 576		
Autres impôts taxes et assimilés	124 724	124 724		
Groupe et associés	13 821 953	13 821 953		
Autres dettes	3 440	3 440		
Produits constatés d'avance	75 000	75 000		
<b>TOTAL</b>	<b>31 716 386</b>	<b>31 107 350</b>	<b>609 037</b>	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	148 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	354 475			

**Composition du capital social**

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	200.0000	10 000	5 204		15 204

**Fonds commercial**

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FDC			360 000	360 000	
Total			360 000	360 000	

**Evaluation des immobilisations corporelles**

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

### **Evaluation des amortissements**

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	L	25 ans
Agencements et aménagements	L	8 ET 10 ans
Installations techniques		
Matériels et outillages		
Matériel de transport		
Matériel de bureau	L	3 ans
Mobilier	L	5 ET 10 ans
Logiciel	L	3 ET 5 ANS

### **Evaluation des produits et en cours**

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

### **Dépréciation des stocks**

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

### **Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### **Dépréciation des créances**

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

### **Disponibilités en Euros**

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

### **Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	1 500 086
Disponibilités	683
Total	1 500 769

### **Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	231
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 088 509
Dettes fiscales et sociales	422 114
Total	6 510 853

### **Charges et produits constatés d'avance**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	61 594
Total	61 594
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	75 000
Total	75 000

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

### Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Créances clients et comptes rattachés		1 482 548	
Autres créances		13 221 539	
Emprunts et dettes financières diverses		13 842 174	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		2 306 097	

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

#### Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	8
Employés	35
Total	43

### - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

#### Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	987 723
Total	987 723

#### Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

##### Engagements donnés

Avals et cautions	11 740 579
Total (1)	11 740 579
(1) Dont concernant les filiales	11 740 579

Engagements donnés autorisés 63 504 214 €

Engagements donnés utilisés 11 740 579 €

##### Engagements reçus

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Avals cautions accordés	1 079 102
Total	1 079 102

Engagements reçus autorisés 8 637 654 €  
Engagements reçus utilisés 1 079 102 €

### Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

### Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	23 634
55 à 59 ans	6 à 10 ans	18 155
45 à 54 ans	11 à 20 ans	10 745
35 à 44 ans	21 à 30 ans	13 881
moins de 35 ans	plus de 30 ans	635
Engagement total		67 050

### Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 67 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over faible : 1 %
- taux d'inflation : 2 %
- taux d'actualisation : 5,09 %

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

### Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
<b>A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations</b>			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- SAS ANGELOTTI AMENAGEMENT DEVELOP	2 932 911	100.00	487 966
- EURL ANGELOTTI TRANSACTION	36 152	100.00	23 170
- SAS SOLEIL D'OC AMENAGEMENT	1 099 743	100.00	10 464
- SNC LES TERRASSES DE MILHAUD	150 006	88.00	149 006
- SAS LE CANIGOU	409 354	75.00	312 760
- SAS PORT ALIZES	166 913	75.00	169 592
- SNC COLOMBIERS AMENAGEMENT	180 508	70.00	179 508
- SAS SAINT NAZAIRE AMENAGEMENT	50 239	64.00	5 052
- SAS GRAGNAGUE AMENAGEMENT	411 958	60.00	523 939
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- SEP DE LA CLASTRE	75 638	50.00	75 638
- SAS AU DOMAINE DE L'OPERA	6 336	50.00	18 035
- SEP LES CIGALINES	10 693	50.00	2 032
- SEP LE PECH DE LA CROUZETTE	40 776	50.00	3 828
- SEP LES JARDINS DE NAIS	9 517	50.00	5 514
- SNC LES VIGNES	44 191	50.00	5 379
- SAS SAINT DREZERY AMENAGEMENT		50.00	
- SAS AM	464 202	50.00	300 498
- SEP L'AMIRAL	490	50.00	490
- SAS EKO AMENAGEMENT	987	50.00	987
- SASU ILA	156 922	50.00	155 922
- SAS MAS LOMBARD AMENAGEMENT	28 635	50.00	28 635
- SARL FONCIERE DU LITTORAL		50.00	
- SARL DESTER	100 546	50.00	100 546
- SEP LES COTEAUX DU LEVANT	1 031 693	50.00	1 052 280
- SNC LE CLOS MARIE	4 605	49.00	5 602
- SARL DOMAINE DES GARRIGUES	411 958	45.00	2 806
- SCI LE 17	168 328	40.00	76 549
- SAS FONT VIVE	28 344	40.00	30 344
- SAS PEYRESTORTES AMENAGEMENT	1 094 287	37.50	935 554
- SAS POU DE LES COLOBRES	15 265	37.50	8 341
- SAS FONCIERE 66	445 498	37.50	304 195
- SAS CHATEAU LE THOU	665 402	33.33	523 053
- SAS LES JARDINS DE SERIGNAN	614	33.33	1 514
- SNC LE MOULIN	1 964	33.33	1 364
- SNC ACTIPOLIS	196 443	33.33	48 280
- SARL MONTADY AMENAGEMENT		33.33	
- SAS LES BOIS DU RENARD	26 515	30.00	3 370
- SAS PECH AURIOL	714 452	30.00	681 452
- SCI LE PATIO	4 707	30.00	6 232
- SAS SALEILLES AMENAGEMENT	20 205	25.50	5 817
- SAS BEL AMI	727 825	25.00	670 630
- SAS MONTAGNAC AMENAGEMENT	61 162	25.00	70 796
<b>B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations</b>			

**ANGELOTTI AMENAGEMENT**  
**Société par Actions Simplifiée**  
**au capital de 3.040.800 euros**  
**Siège social : 180 rue de la Giniesse, 34500 BEZIERS**  
**RCS BEZIERS 392 322 343**

**RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT**  
**A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE**  
**31 DECEMBRE 2017**

Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2017 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports du Commissaire aux Comptes.

**ACTIVITE DE LA SOCIETE**

**Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice**

Au cours de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2017, l'activité de la Société a été la suivante :

La Société "Angelotti Aménagement" a continué à réaliser son objet social tout en s'adaptant aux nouveaux marchés. La société a ouvert son secteur d'activité. D'autres études et réalisations ont donc été réalisées sur le marché du Vaucluse, du Var. Chaque site continue à suivre ses programmes soit en cours de réalisation, soit en cours de montage, afin de continuer à réaliser des opérations immobilières sous quelque forme qu'elles soient, lotisseur ou aménageur. La Société "Angelotti Aménagement" a également réalisé des prises de participations sur de nouvelles sociétés.

**Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice**

Depuis le 31 décembre 2017, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.



### Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

### Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice en cours sont d'implanter un salarié destiné au développement du Vaucluse, de maintenir l'activité tout en développant de nouvelles opérations, directes ou indirectes, et de s'ouvrir à de nouveaux secteurs géographiques. Nous souhaitons également maîtriser les coûts de structure en fonction des marges réalisées par site et envisageons une fusion avec la Société "Angelotti Aménagement Développement".

### Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4, I du Code de commerce, nous vous communiquons les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients en indiquant le nombre et le montant total des factures reçues et émises non réglées au 31 décembre 2017 et la ventilation de ce montant par tranche de retard, dans le tableau suivant :

#### **Factures REÇUES non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu :**

Nombre de factures hors délai (0 jour) : 2  
Nombre de factures hors délai (1 jour et plus) : 111  
Nombre de factures exclues: 0  
Montant total de factures exclues: 0 €

	0 j (indic)	01 à 30 j	31 à 60 j	61 à 90 j	91 j et (+)	Total hors délai
Montant total de factures concernées	1268,99	261000,05	59377,29	12539,16	1955368,78	2288285,28
Pourcentage du montant total des achats	0,00%	0,96%	0,22%	0,05%	7,16%	8,38%

#### **Factures EMISES non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu :**

Nombre de factures hors délai (0 jour) : 9  
Nombre de factures hors délai (1 jour et plus) : 22  
Nombre de factures exclues: 0  
Montant total de factures exclues: 0 €

	0 j (indic)	01 à 30 j	31 à 60 j	61 à 90 j	91 j et (+)	Total hors délai
Montant total de factures concernées	103300,20	0,00	87500,00	19680,00	269651,33	376531,33
Pourcentage du montant total des achats	0,19%	0,00%	0,16%	0,04%	0,49%	0,69%



Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4, II du Code de commerce, nous vous communiquons les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients en indiquant le nombre et le montant cumulés des factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice et la ventilation de ce montant par tranche de retard, dans le tableau suivant :

**Factures REÇUES ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice:**

Nombre de factures hors délai (0 jour) : 1  
 Nombre de factures hors délai (1 jour et plus) : 2  
 Nombre de factures exclues: 0  
 Montant total de factures exclues: 0 €

	0 j (indic)	01 à 30 j	31 à 60 j	61 à 90 j	91 j et (+)	Total hors délai
Montant total de factures concernées	-64,85	0,00	0,00	1742,60	0,00	1742,60
Pourcentage du montant total des achats	0,00%	0,00%	0,08%	0,06%	0,00%	0,06%

**Factures EMISES ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice:**

Nombre de factures hors délai (0 jour) : 0  
 Nombre de factures hors délai (1 jour et plus) : 15  
 Nombre de factures exclues: 0  
 Montant total de factures exclues: 0 €

	0 j (indic)	01 à 30 j	31 à 60 j	61 à 90 j	91 j et (+)	Total hors délai
Montant total de factures concernées	0,00	628588,00	233700,00	127412,41	0,00	989700,41
Pourcentage du montant total des achats	0,00%	1,15%	0,43%	0,23%	0,00%	1,82%

Information sur le montant des prêts consentis par la Société

Conformément aux dispositions de l'article L. 511-6, 3 bis du Code monétaire et financier, nous vous indiquons le montant des prêts à moins de deux ans que notre Société a consentis à des sociétés avec lesquelles elle entretient des liens économiques le justifiant :

Néant.

**PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL**

Conformément aux dispositions de l'article L 225-129 du Code de commerce, nous vous indiquons qu'il n'existe pas de participation de salariés au capital de notre Société.


En conséquence, s'il en est toujours ainsi au 31 décembre 2018, nous vous demanderons, en temps utile, de bien vouloir vous prononcer sur le projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital effectuée dans les conditions de l'article L 443-5 du Code du travail.

## **FILIALES ET PARTICIPATIONS**

Vous trouverez dans le tableau annexé à notre bilan des informations relatives à l'activité et aux résultats des filiales de notre Société et des sociétés qu'elle contrôle.

Au 31 décembre 2017, notre société détient :

- 100 % du capital de la Société "Angelotti Transaction", Société à Responsabilité Limitée au capital de mille euros, dont le siège social est à CASTELNAU LE LEZ (Hérault), avenue Georges Frêche, n° 85, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER sous le numéro 508 631 330.
- 100 % du capital de la Société "Soleil d'Oc Aménagement", Société par Actions Simplifiée au capital de trente sept mille euros, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), rue de la Giniesse, n° 180, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 432 569 655.
- 33,33 % du capital de la Société "Domaine des Garrigues", Société à Responsabilité Limitée au capital de quarante cinq mille euros, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), rue de la Giniesse, n° 180, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 442 626 800.
- 50 % du capital de la Société "Foncière du Littoral", Société à Responsabilité Limitée au capital de huit mille euros, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), rue de la Giniesse, n° 180, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 443 985 536.
- 40 % du capital de la Société "Le 17", Société Civile de Construction Vente au capital de deux mille euros, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), Le Forum, avenue de la Voie Domitienne, n° 16-18, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 477 791 149.
- 25 % du capital de la Société "Montagnac Aménagement", Société par Actions Simplifiée au capital de quarante mille euros, dont le siège social est à MONTPELLIER (Hérault), Parc Club du Millénaire, Bât 22, rue Henri Becquerel, n° 1025, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER sous le numéro 481 599 249.
- 50 % du capital de la Société "Les Vignes", Société en Nom Collectif au capital de mille euros, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), rue de la Giniesse, n° 180, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 490 827 003.



- 40 % du capital de la Société "Font Vive", Société par Actions Simplifiée au capital de trente sept mille euros, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), rue de la Giniesse, n° 180, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 492 381 264.
- 32,50 % du capital de la Société "Actipolis", Société en Nom Collectif au capital de six cents euros, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), rue de la Giniesse, n° 180, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 381 965 326.
- 30 % du capital de la Société "Pech Auriol", Société par Actions Simplifiées au capital de cent mille euros, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), rue de la Giniesse, n° 180, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 498 330 414.
- 33,33 % du capital de la Société "Montady Aménagement", Société à Responsabilité Limitée au capital de cent mille deux cents euros, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), rue de la Giniesse, n° 180, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 500 030 952.
- 25 % du capital de la Société "Bel Ami", Société par Actions Simplifiée au capital de mille euros, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), rue de la Giniesse, n° 180, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 500 225 743.
- 33,33 % de la Société "Château le Thou", Société par Actions Simplifiée au capital de trente neuf mille euros, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), Le Forum, avenue de la Voie Domitienne, n° 16-18, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 501 658 561.
- 50 % de la Société "Mas Lombard Aménagement", Société par Actions Simplifiée au capital de cent quatre vingt mille euros, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), rue de la Giniesse, n° 180, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 503 371 676.
- 33,33 % de la Société "Le Moulin", Société en Nom Collectif au capital de neuf cents euros, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), rue de la Giniesse, n° 180, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 502 774 383.
- 60 % de la Société "Graguague Aménagement", Société par Actions Simplifiée au capital de vingt mille euros, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), rue de la Giniesse, n° 180, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 527 633 382.
- 88 % de la Société "Les Terrasses de Milhau", Société en Nom Collectif au capital de mille euros, dont le siège social est à CASTELNAU LE LEZ



(Hérault), avenue Georges Frêche, n° 85, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER sous le numéro 534 068 721.

- 25,50 % de la Société "Saleilles Aménagement", Société par Actions Simplifiée au capital de dix mille euros, dont le siège social est à PERPIGNAN (Pyrénées Orientales), avenue Guynemer, n° 158, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PERPIGNAN sous le numéro 532 756 467.

- 100 % du capital de la Société "Angelotti Aménagement Développement", Société par Actions Simplifiée au capital de deux cent mille euros, dont le siège social est à PERPIGNAN (Pyrénées Orientales), avenue Guynemer, n° 158, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PERPIGNAN sous le numéro 532 320 405.

- 64 % du capital de la Société "Saint Nazaire Aménagement", Société par Actions Simplifiée au capital de dix mille euros, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), rue de la Giniessse, n° 180, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 539 332 932.

- 50 % du capital de la Société "ILA", Société par Actions Simplifiée au capital de vingt mille euros, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), rue de la Giniessse, n° 180, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 752 997 551.

- 30 % du capital de la Société "Les Bois du Renard", Société par Actions Simplifiée au capital de trente mille euros, dont le siège social est à MONTPELLIER (Hérault), Place Pierre Duhem, n° 111, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER sous le numéro 539 356 428.

- 50 % du capital de la Société "Eko Aménagement", Société par Actions Simplifiée au capital de cinq mille euros, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), rue de la Giniessse, n° 180, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 789 908 670.

- 50 % du capital de la Société "Fontvieille", Société en Nom Collectif au capital de mille euros, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), Domaine Fontvieille, Route de Narbonne, RN 9, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 789 208 865.

- 50 % du capital de la Société "DESTER", Société à Responsabilité Limitée au capital de huit mille euros, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), rue de la Giniessse, n° 180, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 448 068 775.

- 30 % du capital de la Société "Le Patio", Société Civile Immobilière au capital de mille cinq cent vingt quatre euros 49 cts, dont le siège social est à MONTPELLIER (Hérault), rue du Mas de Portaly, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER sous le numéro 424 934 529.

Q

- 70 % du capital de la Société "Colombiers Aménagement", Société en Nom Collectif au capital de mille euros, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), rue de la Giniesse, n° 180, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 794 204 818.

- 33,33 % du capital de la Société "Les Jardins de Sérignan", Société par Actions Simplifiée au capital de soixante mille euros, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), rue de la Giniesse, n° 180, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 790 554 794.

- 37,50 % du capital de la Société "Peyrestortes Aménagement", Société par Actions Simplifiée au capital de dix mille euros, dont le siège social est à PERPIGNAN (Pyrénées Orientales), avenue Georges Guynemer, n° 158, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PERPIGNAN sous le numéro 793 560 442.

- 75 % du capital de la Société "Port Alizés", Société par Actions Simplifiée au capital de vingt mille euros, dont le siège social est à PERPIGNAN (Pyrénées Orientales), avenue Georges Guynemer, n° 158, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PERPIGNAN sous le numéro 791 767 106.

- 50 % du capital de la Société "Saint Drezero Aménagement", Société par Actions simplifiée au capital de dix mille euros, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), rue de la Giniesse, n° 180, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 799 760 525.

- 37,50 % du capital de la Société "Pou de Les Colobres", Société par Actions Simplifiée au capital de dix mille euros, dont le siège social est à MONTPELLIER (Hérault), Place Pierre Duhem, n° 111, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER sous le numéro 801 942 962.

- 50 % du capital de la Société "AM", Société par Actions Simplifiée au capital de trente mille euros, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault) n rue de la Giniesse, n° 180, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 808 732 960.

- 37,50 % du capital de la Société "Foncière 66", Société par Actions Simplifiée au capital de dix mille euros, dont le siège social est à PERPIGNAN (Pyrénées Orientales), avenue Georges Guynemer, n° 158, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PERPIGNAN sous le numéro 808 231 799.

- 75 % du capital de la Société "Le Canigou", Société par Actions Simplifiée au capital de cinq mille euros, dont le siège social est à PERPIGNAN (Pyrénées Orientales), avenue Georges Guynemer, n° 158, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PERPIGNAN sous le numéro 797 769 445.



- 50 % du capital de la "SEP de la Clastre", dont le siège social est à MONTPELLIER (Hérault), rue des Trésoriers, n° 4, identifiée sous le numéro 504 280 850.

- 50 % du capital de la SEP "Les Cigalines", dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), rue de la Giniesse, n° 180, identifiée sous le numéro 449 203 009.

- 50 % du capital de la SEP "Les Jardins de Naïs", dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), rue de la Giniesse, n° 180, identifiée sous le numéro 477 562 144.

- 50 % du capital de la SEP "Les Coteaux du Levant", dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), rue de la Giniesse, n° 180, identifiée sous le numéro 498 094 325.

- 50 % du capital de la SEP "Le Pech de la Crouzette", dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), rue de la Giniesse, n° 180, identifiée sous le numéro 440 701 548.

Nous vous précisons qu'au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 notre société a pris les participations suivantes:

- 50 % du capital de la Société "AU DOMAINE DE L'OPERA", Société par Actions Simplifiée au capital de dix mille euros, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), rue de la Giniesse, n° 180, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 831 155 486.

- 50 % du capital de la Société "Le Clos Marie", Société en Nom Collectif au capital de mille euros, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), rue de la Giniesse, n° 180, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 829 258 946.

Nous vous rappelons qu'aux termes d'un acte sous seing privé en date à Béziers du 27 septembre 2017, Monsieur Yohann MOREAU a cédé à notre Société les deux cents actions qu'il détenait dans la Société "Angelotti Aménagement Développement" pour lui avoir été attribuées gratuitement, portant ainsi la participation de notre Société dans ladite Société "Angelotti Aménagement Développement" à 100%.

### **ACTIVITE DU COMITE STRATEGIQUE**

Nous vous précisons que le comité stratégique de la Société "Holding LPA", créé le 3 janvier 2010, a poursuivi son activité et s'est à nouveau réuni les 20 janvier 2017 et 18 septembre 2017, afin de prendre position sur les orientations et décisions stratégiques du groupe.



## **RESULTATS - AFFECTATION**

### **Examen des comptes et résultats**

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, le chiffre d'affaires s'est élevé à 28.479.806 euros contre 22.677.442 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 25,58%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à -7.276.803 euros contre -3.168.801 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -129,63%.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 6.318.289 euros contre 14.094.817 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -55,17%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 7.365.426 euros contre 1.477.314 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 398,56%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 209.125 euros contre 139.083 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 50,35%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 1.935.845 euros contre 1.531.404 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 26,40%.

Le montant des charges sociales s'élève à 908.263 euros contre 692.701 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 31,11%.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 37 personnes contre 37 personnes à la clôture de l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 531.588 euros contre 439.056 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 21,07%.

Le montant des autres charges s'élève à 277.555 euros contre 183.551 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 51,21%.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 17.546.090 euros contre 18.557.925 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -5,45%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 3.656.913 euros contre 950.715 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 284,64%.

Le montant du bénéfice attribué s'élève à 408.079 euros contre 363.451 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 12,27%.



Le montant de la perte supportée s'élève à 46.002 euros contre 100.722 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -54,32%.

Compte tenu d'un résultat financier de 1.567.230 euros (215.750 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 5.586.220 euros contre 1.429.194 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 290,86%.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de -685 euros contre -12.039 euros pour l'exercice précédent.

- d'un impôt sur les sociétés de 1.356.454 euros contre 365.490 euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 4.229.081 euros contre un bénéfice de 1.051.665 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 302,13%.

Au 31 décembre 2017, le total du bilan de la Société s'élevait à 63.469.864 euros contre 64.854.580 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -2,13%.

#### Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de quatre millions deux cent vingt neuf mille quatre vingt un euros (4.229.081 €).

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 de la manière suivante :

- Dividendes,  
Quatre millions deux cent vingt neuf mille quatre vingt un euros,  
ci-----4.229.081 €

Total -----4.229.081 €

Les modalités de mise en paiement du dividende seront fixées par la présidence.

Nous vous informons que depuis le 1er janvier 2018, les dividendes supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée,

sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende.

L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus. Dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à treize mille neuf cent sept euros 79 cts,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à quatre millions deux cent quinze mille cent soixante treize euros.

Nous vous rappelons en outre que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

#### Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

**Exercice clos le 31 décembre 2014** : 459.456,00 euros, soit 30,22 euros par titre.

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 1.510,97 euros.

Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 457.945,03 euros.

**Exercice clos le 31 décembre 2015** : 1.132.649,00 euros, soit 74,50 euros par titre.

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 3.724,84 euros.

Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 1.128.924,16 euros.

**Exercice clos le 31 décembre 2016** : 1.051.665,00 euros, soit 69,17 euros par titre.

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 3.458,51 euros.

Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 1.048.206,49 euros.



### Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons enfin d'approuver les dépenses et charges visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de vingt neuf mille huit cent soixante et onze euros (29.871 €).

### Tableau des résultats

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

### **CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Nous vous demandons, conformément à l'article L. 227-10 du Code de commerce, d'approuver les conventions visées à ce même article et conclues au cours de l'exercice écoulé.

Votre Commissaire aux Comptes a été dûment avisé de ces conventions qu'il a décrites dans son rapport spécial.

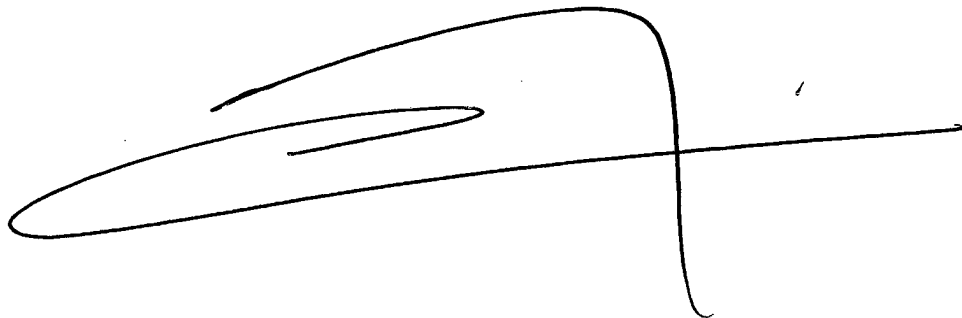
### **ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE**

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant ou de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

La Société "Holding LPA"  
Présidente



## PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

L'an deux mille dix huit,  
Le vingt huit juin,  
A quinze heures,

Les associés de la Société "Angelotti Aménagement", Société par Actions Simplifiée au capital de trois millions quarante mille huit cents euros (3.040.800 €), divisé en quinze mille deux cent quatre (15.204) actions de deux cents euros (200 €) chacune, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), rue de la Giniesse, n° 180, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 392 322 343, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation du président.

Sont présents :

- La Société "Holding LPA",  
Représentée par Monsieur Louis-Pierre ANGELOTTI, son président,  
Propriétaire de quinze mille cent cinquante quatre actions, ci ----- 15.154 actions

- Monsieur Louis-Pierre ANGELOTTI,  
Propriétaire de cinquante actions, ci ----- 50 actions

Total ----- 15.204 actions

L'Assemblée est présidée par Monsieur Louis-Pierre ANGELOTTI, en sa qualité de Président de la Société "Holding LPA", Présidente de la Société.

La Société "A2H Audit - Hardtmeyer-Huc", Commissaire aux Comptes de la Société, régulièrement convoquée, est excusée.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- l'avis de réception et une copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2017,



- le rapport de gestion de la Présidente,
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion de la Présidente,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2017 et quitus à la Présidente,
- Approbation des charges non déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé, le rapport de gestion de la Présidente et les rapports du Commissaire aux Comptes.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

### **PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la Présidente et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils lui



ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne à la Présidente quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Assemblée Générale approuve les dépenses et charges visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de vingt neuf mille huit cent soixante et onze euros (29.871 €).

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.**

## **DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à quatre millions deux cent vingt neuf mille quatre vingt un euros (4.229.081 €) de la manière suivante :

- Dividendes, Quatre millions deux cent vingt neuf mille quatre vingt un euros, ci-----	4.229.081 €
<b>Total -----</b>	<b>4.229.081 €</b>

Les modalités de mise en paiement du dividende seront fixées par la présidence.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :



- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à treize mille neuf cent sept euros 79 cts,

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à quatre millions deux cent quinze mille cent soixante treize euros 21 cts.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

**Exercice clos le 31 décembre 2014** : 459.456,00 euros, soit 30,22 euros par titre.

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 1.510,97 euros.

Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 457.945,03 euros.

**Exercice clos le 31 décembre 2015** : 1.132.649,00 euros, soit 74,50 euros par titre.

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 3.724,84 euros.

Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 1.128.924,16 euros.

**Exercice clos le 31 décembre 2016** : 1.051.665,00 euros, soit 69,17 euros par titre.

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 3.458,51 euros.

Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 1.048.206,49 euros.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.**

### **TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune des conventions qui y sont mentionnées.

**Chaque intéressé n'ayant pas pris part au vote pour la convention le concernant, cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des autres associés.**



#### **QUATRIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale prend acte que le comité stratégique de la Société "Holding LPA", créé le 3 janvier 2010, a poursuivi son activité et s'est à nouveau réuni les 20 janvier 2017 et 18 septembre 2017, afin de prendre position sur les orientations et décisions stratégiques du groupe.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.**

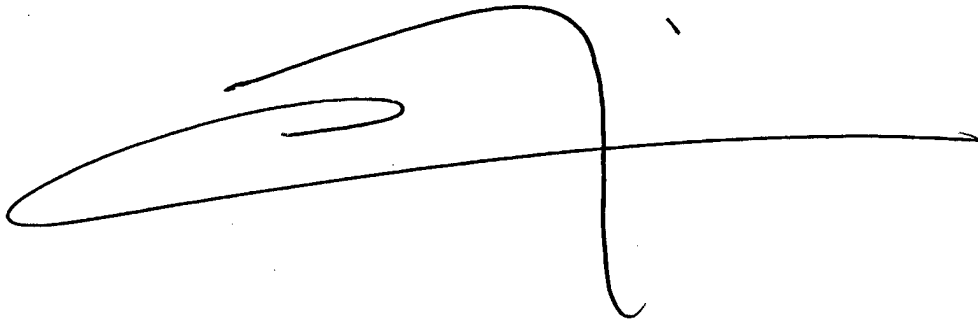
#### **CINQUIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.**

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président et les associés ou leur mandataire.

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke with a large loop on the left and a vertical stroke on the right.